

Sarzeau, le 22 février 2021

Monsieur le Préfet du Morbihan  
Préfecture du Morbihan  
BP 501  
56019 Vannes cedex

Objet :

VACCINATION Covid-19 des personnels  
des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Monsieur Le Préfet,

L'Association Proxim'Services® Rhuy-Muzillac dont le siège se trouve à Sarzeau offre chaque jour des prestations d'aide et d'accompagnement à leurs domiciles à ses adhérents/usagers. Elle est employeur d'une quarantaine de professionnels salariés qui prennent soin de plus de 500 personnes chaque année.

**Le travail de ces professionnels se déroule dans l'espace privé du domicile des personnes. Les mesures barrières et les précautions que justifie l'épidémie de la Covid-19 ne sont pas toujours aisées à faire respecter notamment du fait du refus de porter un masque par des personnes âgées chez elle, ou de l'exiguïté des espaces de vie et des insuffisances d'aération des pièces.**

**En raison des risques majeurs de contamination, ces conditions rendent urgente la vaccination de ces professionnels de l'aide à domicile.** Les dispositions en vigueur rendent éligibles à la vaccination les professionnels exerçant au sein des Établissements et Services Médicaux Sociaux (ESMS) comprenant les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Or il se trouve que la prise de rendez-vous par la plate-forme téléphonique auprès des centres de vaccination de Vannes, Grandchamp, Auray, et Muzillac est quasiment impossible ; ces centres ne disposant plus de disponibilité suffisante actuellement. Sur le site DOCTOLIB figure toujours pour ces centres le message suivant : "*En raison d'une forte demande, ce centre n'a plus de disponibilité*".

**Aussi nous sollicitons de votre part des instructions afin que soit mis à disposition un nombre suffisant de vaccins pour pouvoir d'urgence procéder à la vaccination des professionnels salariés de notre service de prestations auprès de personnes âgées en perte de leur autonomie et elles-mêmes particulièrement vulnérables.**

**Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre haute considération.**

Séverine DURAND-GASSELIN  
Présidente de l'Association Proxim'Services® Rhuy-Muzillac

Copie : -Monsieur le Président GMVA  
-Monsieur le Président Conseil Départemental  
-Madame La Déléguée Départementale de l'ARS Bretagne

